



STOUMONT
Point de vue NATURE !

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de Intercommunale **CENTRE D'ACCUEIL LES HEURES CLAIRES** dont les bureaux sont sis Avenue Reine Astrid 131 à 4900 SPA en vue d'obtenir un Permis Unique de Classe 2 concernant :

Construction d'une maison de repos et de soins de 105 lits, d'une résidence-service de 45 logements et d'une crèche de 14 lits à La Gleize, 39 à 4987 Stoumont. Le dossier comporte une modification de voirie (Décret du 06.02.2014) et une demande de dérogation au plan de secteur.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont(:080/29.26.50) à partir du 28.09.2023.

Le fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Ministère de la Région Wallonne peuvent être contactés à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie - ARNE - DPA, ou TLPE Montagne Ste-Walburge 2 à 4000 Liège (: 224.54.11).

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
19.09.2023	28.09.2023	Administration communale de Stoumont 27.10.2023 à 11 :00

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et qu'une étude d'incidence est requise pour ce dossier.

Le dossier peut être consulté sur RDV à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou à un autre moment sur RDV à prendre au moins 24h à l'avance au 080/29.26.56 (du lundi au jeudi de 9h à 12h) ou par mail.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-

dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête ou par mail à urbanisme@stoumont.be.

A Stoumont, le 19.09.2023

La Directrice générale f.f.,

O. Troch

Le Le Bourgmestre,

D. Gilkinet